



L'identité nationale

Cahiers français, n°342, 2008

Ce numéro des *Cahiers français* réunit plusieurs articles regroupés en deux grandes parties : « l'identité nationale : quelles réalités ? » et « les composantes de l'identité française ».

Les articles de la première partie explorent donc la question de la constitution historique de l'identité nationale, en Europe et plus particulièrement en France, et sa signification aujourd'hui, en particulier face à la construction européenne. Loin de considérer que l'attachement à la nation, vérifié partout dans le monde mais suspect, en France, depuis Vichy, est responsable des dérives totalitaristes, les différents auteurs rappellent que c'est dans le cadre national qu'est née la démocratie. Aujourd'hui, pourtant, l'identité nationale, qui s'inscrit à la fois, paradoxalement, dans la cohésion spatio-temporelle et la modernité, est en crise, ébranlée par l'immigration, la constitution de l'Europe, la mondialisation, qui l'obligent à une redéfinition permanente. Elle n'en fonctionne pas moins comme un refuge, peut-être fictif mais efficient, qui permet, à partir de la communauté partagée qui relie les membres de la nation, de gérer la pluralité, véritable défi pour la démocratie.

Les articles de la seconde partie dégagent ce qui fait l'identité française :

— Universalisme d'une identité homogénéisatrice qui transcende les particularités mais qui, dans le même temps, hiérarchise les cultures dans « un ethno-centrisme racialisant » (Achille Mbembe) qui infériorise l'Autre (le colonisé, l'immigré, l'étranger, l'ennemi...).

— Articulation du religieux et du politique dans le cadre de la laïcité qui, si elle s'est imposée à l'ensemble de l'Europe, s'est montrée particulièrement radicale en France. Cette radicalité toutefois, tend aujourd'hui à s'estomper, réduisant ainsi la distance entre la spécificité de la laïcité française et la conception européenne de la laïcité.

— Figure de l'intellectuel, qui apparaît avec l'affaire Dreyfus et qui, incarné tour à tour par les universitaires, les écrivains, les artistes, se définit par son engagement public dans le rôle de conscience morale de l'Etat.

— Système éducatif de masse, qui a pour ambition à la fois de faire de tous des citoyens éclairés et de dégager, à partir de ce système ouvert à tous et animé par la poursuite du bien commun et non d'intérêts particuliers, des élites constituées sur le principe méritocratique.

— Rayonnement culturel et linguistique, du Moyen-âge jusqu'à la décolonisation, et dont l'essoufflement est aujourd'hui marqué par le recul du français sur le plan international et la difficulté à maintenir une bonne maîtrise de la langue et, de ce fait, une production de qualité, sur le plan national (François Chaubet).

Pourtant, si les Français restent majoritairement convaincus, malgré un contexte socio-économique difficile, que le modèle social français peut encore servir d'exemple dans d'autres pays, ils sont en même temps bien plus nombreux que leurs voisins européens à craindre le déclassement, l'exclusion, et à exprimer un déficit de confiance dans leurs concitoyens et leurs institutions.

Malgré la richesse potentielle des sujets abordés, on peut reprocher à ce numéro des *Cahiers français* un manque d'unité et, par suite, d'approfondissement, qui laisse finalement le lecteur sur sa faim.